

Qui sont les trois candidats au Conseil d'Etat?

ÉLECTIONS Le peuple neuchâtelois est attendu aux urnes dimanche, pour décider qui sera le successeur du socialiste Laurent Kurth. Nous vous proposons un portrait de chacun des trois candidats.

PAR FREDERIC.MERAT@ARCINFO.CH

→ Trois candidats se disputent le siège de Laurent Kurth, démissionnaire du Conseil d'Etat. Le peuple tranchera dimanche ou, au besoin, lors d'un second tour le 17 décembre. Petit tour d'horizon des prétendants.

JEAN-LUC PIEREN LE CANDIDAT FANTÔME



Jean-Luc Pieren en 2018, alors qu'il était encore député et venait de quitter l'UDC neuchâteloise. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

Complotiste ou victime du système? Dans un cas comme dans l'autre, on peut comprendre que Jean-Luc Pieren ait besoin de lâcher «La démocratie, nom de Dieu!». C'est avec ce slogan sur son affiche qu'il se présente au Conseil d'Etat neuchâtelois. Si l'électorat est appelé dans les urnes dimanche, il le doit d'abord à Jean-Luc Pieren. Le candidat âgé de 68 ans a le premier fait barrage à l'élection tacite du socialiste Frédéric Mairy en lieu et place de son camarade de parti Laurent Kurth.

Drôles de réseaux

Sur le principe, Jean-Luc Pieren marque un point. Sinon, l'homme est une énigme. Sa campagne, il la mène essentiellement sur les réseaux sociaux. Sous la bannière du Parti fédéraliste européen (PFE), le message est confus. Candidat aux dernières élections fédérales ou encore au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds en 2020, Jean-Luc Pieren a des airs de redresseur de torts. Il conteste autant la politique des principaux partis en Suisse que celle de l'Union européenne. Sur le site du PFE, Jean-Luc Pieren dit combattre «un certain pouvoir politico-économique déviant, réseauté, mal intentionné et par là, capable du pire».

«Le peuple est avec moi»

L'homme pense avoir la majorité derrière lui. «Je travaille pour le peuple et le peuple est avec moi», confiait-il à «ArcInfo» en octobre 2018. Le député venait de démissionner de l'UDC et allait terminer son mandat en indépendant. L'élection au Grand Conseil en 2017 aura été le point culminant de son parcours politique. Alors au Parti radical, Jean-Luc Pieren est entré en 1988 au Conseil général des Hauts-Geneveys, au Val-de-Ruz. Il y est resté huit ans avant d'œuvrer durant quatre ans à l'exécutif. Il est instructif de revenir sur la première séance de Jean-Luc Pieren au législatif de sa commune, en août 1988. Curieusement, il était question du problème rencontré par le nouvel élu avec une route d'accès à la villa qu'il venait de construire. Cette maison sera au centre de procédures qui opposeront, des années plus tard, notre homme à la Commune de Val-de-Ruz.

La maison perdue

C'est pour financer sa retraite que Jean-Luc Pieren avait imaginé un projet immobilier à côté de chez lui. Un blocage par la Commune motivera d'ailleurs un retour en politique. Après avoir fondé une section UDC dans sa région, le Vaudruzien est élu au Conseil général de la commune fusionnée. Il y siègera de 2016 à 2020. Ses démêlés judiciaires avec l'exécutif communal empêcheront Jean-Luc Pieren d'accéder à la vice-présidence du législatif. Cela fera aussi barrage à ses ambitions à la tête de l'UDC neuchâteloise et le conduira à quitter ce parti. Depuis, Jean-Luc Pieren a dû se séparer de sa maison. Il a désormais son adresse à La Chaux-de-Fonds.

FREDERIC MAIRY L'HEURE DE LA REVANCHE

Dans le petit monde politique neuchâtelois et au sein du parti à la rose, ces trois-là ont des destins liés. Après avoir succédé à Jean-Nat Karakash au Val-de-Travers, Frédéric Mairy s'appête à prendre la place de Laurent Kurth dans la capitale cantonale. L'élection complémentaire au Conseil d'Etat neuchâtelois se jouera dimanche, sous réserve d'un éventuel second tour le 17 décembre. Cela pourrait bien être la bonne pour Frédéric Mairy, après une occasion manquée de prendre à nouveau le relais de Jean-Nat Karakash.

Le sacrifice de 2021

En avril 2021, Frédéric Mairy terminait sixième sur 21 candidats. Il avait renoncé à participer au second tour pour laisser sa chance au Vert Roby Tschopp. En vain. Le prochain rendez-vous dans les urnes a donc des airs de revanche. Pour le Vallonnier, l'année de ses 50 ans s'annonce comme celle de l'aboutissement d'une lente et sûre ascension politique. A chacune des étapes importantes, le socialiste a été adoubi par des figures tutélaires de son parti. Son entrée chez les socialistes, Frédéric Mairy la doit à Jean-Nat Karakash. Après son élection au Conseil d'Etat en 2013, ce dernier lui cédera d'ailleurs sa place au Conseil communal de Val-de-Travers. Cette place, l'héritier l'occupe encore. Aujourd'hui, Frédéric Mairy fait figure de dauphin de Laurent Kurth. Les deux hommes présentent des profils similaires, entre sérieux, rigueur et recherche du consensus. En plus, ils ont étroitement collaboré. Chacun à son niveau s'occupe de finances et de santé. L'un est aussi l'interlocuteur privilégié de l'autre grâce à sa fonction de président de l'Association des communes neuchâteloises. Au Conseil d'Etat, le candidat se retrouverait dans la même configuration politique qu'à l'exécutif de sa commune: deux socialistes pour trois libéraux-radicaux. «Je sais ce que c'est d'être minoritaire», relève-t-il.

«Une touche socialiste»

«J'essaierai de mettre une touche socialiste aux dossiers. Mais après dix ans dans un exécutif, je sais comment ça fonctionne. Vous n'êtes pas là pour imposer votre point de vue mais trouver un équilibre avec



Frédéric Mairy en candidat pour le gouvernement neuchâtelois lors d'une rencontre avec la population début novembre dans un restaurant de Cernier. ARCHIVES DAVID MARCHON

celui des autres. Je travaille dans un état d'esprit constructif et positif, dans le respect des différentes sensibilités.»

Quels sont les dossiers prioritaires du gouvernement cantonal? D'abord ceux liés au changement climatique. Le socialiste cite également la lutte en faveur du pouvoir d'achat de la population. Frédéric Mairy est né en 1973 à Fleurier de parents belges. Ce n'est qu'en 2020 qu'il a aussi pris la nationalité suisse. Avant d'entrer en politique, il a été journaliste à «L'Express», désormais «ArcInfo». L'écriture accompagne toujours celui qui a fait de la mise en scène et a été directeur adjoint du théâtre du Passage, à Neuchâtel.

THOMAS WROBLEWSKI OU «LE BOUTON STOP»

Lunettes de soleil miroir et perfecto, Thomas Wroblewski a des allures de rocker. Révolté mais pas sauvage pour autant, ce Neuchâtelois vit dans la précarité. S'il s'engage en politique, c'est aussi pour garder le moral.

«Je ne suis pas un vrai candidat, je suis un bouton stop.» S'il devait être élu à la succession du conseiller d'Etat Laurent Kurth dimanche, ou à l'issue d'un éventuel deuxième tour le 17 décembre, Thomas Wroblewski promet de démissionner pour annuler l'élection. Il espère que la crise dans laquelle plongerait la République sera salutaire. Soit qu'elle conduise à une amélioration du système politique. «Cela ferait beaucoup de bruit et ouvrirait une brèche dans les rouages», explique le candidat. Pour lui, les élections les plus «égalitaires» possible devraient se faire par tirage au sort. La première étape est de faire reconnaître le vote blanc. Celui-ci est considéré comme nul et n'est pas pris en compte dans les résultats des élections et votations.

Un tel vote n'est pourtant pas synonyme d'abstention. Il exprime la difficulté, pour une partie de la population, à se positionner, par exemple face à des candidats qui ne leur conviennent pas. Ce combat, Thomas Wroblewski le mène depuis dix ans. Il se présente régulièrement aux élections, avec peu de moyens. Comment expliquer une telle persévérance?

«Avoir un projet à long terme me permet d'éviter l'exclusion sociale», explique le Neuchâtelois de 36 ans. «J'ai toujours eu beaucoup de problèmes de santé. Atteint d'une maladie auto-immune, je vis dans un état de burn-out permanent. Tout me demande une énergie folle. Je travaille beaucoup sur moi-même en pratiquant la méditation.» Thomas Wroblewski est animé par un sentiment d'injustice sociale. «Ma situation personnelle a surtout des raisons politiques. Fauché, je vis dans la précarité. Ma rente invalidité ne me permet même pas de payer le loyer. Comme je n'ai jamais vraiment pu travailler, je n'ai droit qu'à une rente minimale et j'ai recours à l'aide sociale. Des milliers de gens sont dans ma situation. On ne nous aide pas assez.»



Thomas Wroblewski à côté des affiches des deux autres candidats à l'élection pour le Conseil d'Etat neuchâtelois du 26 novembre.

DAVID MARCHON

Un temps comédien au théâtre, le trentenaire se présente comme «technicien civique» désormais. «C'est un métier que j'ai inventé.» Il travaille autour d'un projet nommé «modemocratie», un «lobby citoyen pour la démocratie». A terme, cette plateforme sur internet doit aider au lancement d'initiatives populaires ou de référendums. «Exercer ces droits demande beaucoup de forces et de moyens financiers», constate Thomas Wroblewski. «Ce sont des droits pour les riches. Il faut les démocratiser. Quand le réseau fonctionnera, les partis politiques deviendront obsolètes.»